RÉGION ACADÉMIQUE
GUYANE
Liberté
Égalité
Fraternité

Lycée polyvalent Lama Prévôt

Descriptif pour les épreuves orales de l'EAF 2021-2022

Etablissement et ville **: Lycée Lama Prévot, Rémire Montjoly.**

Classe et série : **série générale, 1re.**

Nom et prénom de l'élève :

Séquence 1 : La poésie du 19e au 20e siècle.

Les Fleurs du mal**, Charles Baudelaire 1857.**

Parcours associé : Alchimie poétique, la boue et l'or.

Liste des poème expliqués.

1- « Bohémiens en voyage », XIII section Spleen et Idéal, *Les Fleurs du mal*, Charles Baudelaire 1857.
2- « Le serpent qui danse », XXVIII section Spleen et Idéal, *Les Fleurs du mal*, Charles Baudelaire 1857.
3- « L'horloge », LXXV section Spleen et idéal, *Les Fleurs du mal*, Charles Baudelaire 1857.
4- « L'huître », *Le Parti pris des choses,* Francis Ponge, 1942
5- « Le mal », *Poésie complète,* Arthur Rimbaud, 1870.

Lectures cursives proposées à la classe :

- *Paroles* de Jacques Prévert, 1946.
- *Lait et miel* de Rupi Kaur, 2017.

Séquence 2 : Le théâtre du 17e au 21e siècle

Juste la fin du monde**, Jean-Luc Lagarce, 1990.**

Parcours associé : crise personnelle et crise familiale.

Liste des extraits expliqués :

6- Le Prologue.
7- La tirade de la mère.
8- La tirade d'Antoine.
9- *Roberto Zucco,* Partie 2, Bernard-Marie Koltes, 1988.

Lectures cursives proposées à la classe :

- *Incendies*, Wajdi Mouawad, 2001.
- *Antigone*, Sophocle, 441 av. J.C.
- *Antigone*, Jean Anouilh, 1944.

Séquence 3 : Le roman et le récit du Moyen-Âge au 21e siècle.

Mme de Lafayette, *La Princesse de Clèves*, 1678.

Parcours associé : « Individu, morale et société ».

Liste des textes expliqués :

10- Extrait 1 : « La rencontre au bal », première partie, Mme de Lafayette, *La Princesse de Clèves*, 1678.
11- Extrait 2 : « Le portrait dérobé », deuxième partie, Mme de Lafayette, *La Princesse de Clèves*, 1678.
12- Extrait 3 : « L'aveu au Prince de Clèves », troisième partie, Mme de Lafayette, *La Princesse de Clèves*, 1678.

Lecture cursive proposée à la classe :

- *L'Écume des jours*, Boris Vian, 1946.
- *Bonjour tristesse*, Françoise Sagan, 1954.

Séquence 4 : La littérature d'idées du 16e au 18e siècle.

***La Déclaration des droits de la femme et de la citoyenne*, Olympes de Gouges, 1791.**

Parcours associé : Écrire pour combattre les inégalités.

Liste des textes expliqués :

13- Extrait 1 : Le préambule et les articles I,II et IV.
14- Extrait 2 : Le postambule.

Lectures cursives proposées à la classe :

- *Le Bal des folles*, Victoria Mas, 2021.
- *Les impatientes*, Djaïli Amadou Amal, 2020.

Œuvre choisie par l'élève pour la seconde partie de l'épreuve : *(le candidat disposera lors de l'interrogation d'un exemplaire de l'œuvre qu'il a choisie.)*

Fait à Rémire Montjoly, le 30/05/22

Enseignante : Oudin Ludivine

Signature de l'enseignante :

Signature du Chef d'établissement :

Pour la Proviseure
et par délégation

Le Proviseur-Adjoint

CITE SCOLAIRE POLYVALENTE Le Proviseur Adjoint LAMA-PREVOT

Séquence 1 : La poésie du 19e au 21e siècle.
Œuvre intégrale : *Les Fleurs du mal*, C. Baudelaire, 1857.
Thème du parcours : Alchimie poétique, la boue et l'or.

XIII - Bohémiens en Voyage

La tribu prophétique aux prunelles ardentes
Hier s'est mise en route, emportant ses petits
Sur son dos, ou livrant à leurs fiers appétits
Le trésor toujours prêt des mamelles pendantes.

Les hommes vont à pied sous leurs armes luisantes
Le long des chariots où les leurs sont blottis,
Promenant sur le ciel des yeux appesantis
Par le morne regret des chimères[1] absentes.

Du fond de son réduit sablonneux, le grillon,
Les regardant passer, redouble sa chanson ;
Cybèle[2], qui les aime, augmente ses verdures,

Fait couler le rocher et fleurir le désert
Devant ces voyageurs, pour lesquels est ouvert
L'empire familier des ténèbres futures.

Charles Baudelaire, *Les Fleurs du Mal (1857)*

[1] Créature fantastique malfaisante de la mythologie représentée avec une tête de lion, un corps de chèvre et une queue de serpent.
[2] Divinité gréco-latine qui représente la nature sauvage

XXVIII - Le serpent qui danse

Que j'aime voir, chère indolente,
De ton corps si beau,
Comme une étoffe vacillante,
Miroiter la peau !

Sur ta chevelure profonde
Aux âcres parfums,
Mer odorante et vagabonde
Aux flots bleus et bruns,

Comme un navire qui s'éveille
Au vent du matin,
Mon âme rêveuse appareille
Pour un ciel lointain.

Tes yeux où rien ne se révèle
De doux ni d'amer,
Sont deux bijoux froids où se mêlent
L'or avec le fer.

A te voir marcher en cadence,
Belle d'abandon,
On dirait un serpent qui danse
Au bout d'un bâton.

Sous le fardeau de ta paresse
Ta tête d'enfant
Se balance avec la mollesse
D'un jeune éléphant,

Et ton corps se penche et s'allonge
Comme un fin vaisseau
Qui roule bord sur bord et plonge
Ses vergues dans l'eau.

Comme un flot grossi par la fonte
Des glaciers grondants,
Quand l'eau de ta bouche remonte
Au bord de tes dents,

Je crois boire un vin de bohême,
Amer et vainqueur,
Un ciel liquide qui parsème
D'étoiles mon cœur !

Charles Baudelaire, *Les Fleurs du Mal (1857)*

LXXXV - L'Horloge

Horloge ! dieu sinistre, effrayant, impassible,
Dont le doigt nous menace et nous dit : « Souviens-toi !
Les vibrantes Douleurs dans ton cœur plein d'effroi
Se planteront bientôt comme dans une cible,

Le Plaisir vaporeux fuira vers l'horizon
Ainsi qu'une sylphide au fond de la coulisse ;
Chaque instant te dévore un morceau du délice
A chaque homme accordé pour toute sa saison.

Trois mille six cents fois par heure, la Seconde
Chuchote : Souviens-toi ! – Rapide, avec sa voix
D'insecte, Maintenant dit : Je suis Autrefois,
Et j'ai pompé ta vie avec ma trompe immonde !

Remember ! Souviens-toi, prodigue ! Esto memor !
(Mon gosier de métal parle toutes les langues.)
Les minutes, mortel folâtre, sont des gangues
Qu'il ne faut pas lâcher sans en extraire l'or !

Souviens-toi que le Temps est un joueur avide
Qui gagne sans tricher, à tout coup ! c'est la loi.
Le jour décroît ; la nuit augmente, souviens-toi !
Le gouffre a toujours soif ; la clepsydre se vide.

Tantôt sonnera l'heure où le divin Hasard,
Où l'auguste Vertu, ton épouse encor vierge,
Où le repentir même (oh ! la dernière auberge !),
Où tout te dira : Meurs, vieux lâche ! il est trop tard ! »

Charles Baudelaire, *Les Fleurs du Mal (1857)*

Francis Ponge, *Le parti pris des choses,* 1942.

Francis Ponge est un écrivain et poème français du 20e siècle. Dans son recueil Le parti pris des choses, il tente de rendre compte des objets du quotidien, de la manière la plus rigoureuse possible. Le poète prend en compte les qualité physiques de l'objet, mais aussi les qualités linguistique (les sonorités, l'étymologie, le choix et l'ordre des lettres). Il considère les mots comme « matière première de création ».

L'huître

L'huître, de la grosseur d'un galet moyen, est d'une apparence plus rugueuse, d'une couleur moins unie, brillamment blanchâtre. C'est un monde opiniâtrement clos. Pourtant on peut l'ouvrir : il faut alors la tenir au creux d'un torchon, se servir d'un couteau ébréché et peu franc, s'y reprendre à plusieurs fois. Les doigts curieux s'y coupent, s'y cassent les ongles : c'est un travail grossier. Les coups qu'on lui porte marquent son enveloppe de ronds blancs, d'une sorte de halos.

A l'intérieur l'on trouve tout un monde, à boire et à manger : sous un firmament (à proprement parler) de nacre, les cieux d'en dessus s'affaissent sur les cieux d'en dessous, pour ne plus former qu'une mare, un sachet visqueux et verdâtre, qui flue et reflue à l'odeur et à la vue, frangé d'une dentelle noirâtre sur les bords.

Parfois très rare une formule perle à leur gosier de nacre, d'où l'on trouve aussitôt à s'orner.

Arthur Rimbaud, *Poésie complète, 1870.*

Arthur Rimbaud est un poète français du 19e siècle, qui écrit ses premiers poèmes à 15 ans. Ces œuvres s'inscrivent dans la modernité poétique, il développe des thèmes nouveaux en poésie comme la dénonciation de la guerre, la folie, la ville... Il a grandi dans le nord de la France et à vécu la guerre franco-prussienne (ancien nom pour désigner l'Allemagne).

Le mal

Tandis que les crachats rouges de la mitraille
Sifflent tout le jour par l'infini du ciel bleu ;
Qu'écarlates ou verts, près du Roi qui les raille,
Croulent les bataillons en masse dans le feu ;

Tandis qu'une folie épouvantable broie
Et fait de cent milliers d'hommes un tas fumant ;
– Pauvres morts ! dans l'été, dans l'herbe, dans ta joie,
Nature ! ô toi qui fis ces hommes saintement !...

– Il est un Dieu, qui rit aux nappes damassées
Des autels, à l'encens, aux grands calices d'or ;
Qui dans le bercement des hosannah s'endort,

Et se réveille, quand des mères, ramassées
Dans l'angoisse, et pleurant sous leur vieux bonnet noir,
Lui donnent un gros sou lié dans leur mouchoir !

Séquence 2 : Le théâtre du 17e au 21e siècle
Œuvre intégrale : *Juste la fin du monde,* Jean-Luc Lagarce, 1990.
Parcours : Crise personnelle, crise familiale.

PERSONNAGES

Louis, 34 ans.
Suzanne, sa sœur, 23 ans.
Antoine, leur frère, 32 ans.
Catherine, femme d'Antoine, 32 ans.
La Mère, mère de Louis, Antoine et Suzanne, 61 ans.

Cela se passe dans la maison de la Mère et de Suzanne, un dimanche, évidemment, ou bien encore durant près d'une année entière.

LOUIS. – Plus tard, l'année d'après
– j'allais mourir à mon tour –
j'ai près de trente-quatre ans maintenant et c'est à cet âge que je mourrai,
l'année d'après,
de nombreux mois déjà que j'attendais à ne rien faire, à tricher, à ne plus savoir,
de nombreux mois que j'attendais d'en avoir fini,
l'année d'après,
comme on ose bouger parfois,
à peine,
devant un danger extrême, imperceptiblement, sans vouloir faire de bruit ou commettre un geste trop violent qui réveillerait l'ennemi et vous détruirait aussitôt,
l'année d'après,
malgré tout,
la peur,
prenant ce risque et sans espoir jamais de survivre,
malgré tout,
l'année d'après,
je décidai de retourner les voir, revenir sur mes pas, aller sur mes traces et faire le voyage, pour annoncer, lentement, avec soin, avec soin et précision
– ce que je crois –
lentement, calmement, d'une manière posée
– et n'ai-je pas toujours été pour les autres et eux, tout précisément, n'ai-je pas toujours été un homme posé ?,
pour annoncer,
dire,
seulement dire,
ma mort prochaine et irrémédiable,
l'annoncer moi-même, en être l'unique messager,
et paraître
– peut-être ce que j'ai toujours voulu, voulu et décidé, en toutes circonstances et depuis le plus loin que j'ose me souvenir –
et paraître pouvoir là encore décider,
me donner et donner aux autres, et à eux, tout précisément, toi, vous, elle, ceux-là encore que je ne connais pas (trop tard et tant pis),
me donner et donner aux autres une dernière fois l'illusion d'être responsable de moi-même et d'être, jusqu'à cette extrémité, mon propre maître.

Juste la fin du monde, Jean-Luc Lagarce, 1990.

La Mère : Ce qu'ils veulent, ce qu'ils voudraient, c'est que tu les encourages peut-être
– est-ce qu'ils ne manquèrent pas toujours de ça, qu'on les encourage ? –
que tu les encourages, que tu les autorises ou que tu leur interdises de faire telle ou telle chose,
que tu leur dises,
que tu dises à Suzanne
– même si ce n'est pas vrai, un mensonge qu'est-ce que ça fait ? Juste une promesse qu'on fait en sachant par avance qu'on ne la tiendra pas –
que tu dises à Suzanne de venir, parfois,
deux ou trois fois l'an,
te rendre visite,
qu'elle pourra,
qu'elle pourrait te rendre visite, si l'envie lui vient,
si l'envie la prenait,
qu'elle pourrait aller là où tu vis maintenant
(nous ne savons pas où tu vis).
Qu'elle peut bouger et partir et revenir encore et que tu t'y intéresses,
non que tu parais t'y intéresser mais que tu t'y intéresses,
que tu t'en soucies.

Que tu lui donnes à lui,
Antoine,
le sentiment qu'il n'est plus responsable de nous,
d'elle ou de moi
– il ne l'a jamais été,
je sais cela mieux que quiconque,
mais il a toujours cru qu'il l'était,
il a toujours voulu le croire
et c'était toujours ainsi, toutes ces années,
il se voulait responsable de moi et responsable de Suzanne
et rien ne lui semble autant un devoir dans sa vie
et une douleur aussi et une sorte de crime pour voler un rôle
qui n'est pas le sien –
que tu lui donnes le sentiment,
l'illusion,
que tu lui donnes l'illusion qu'il pourrait à son tour, à son heure, m'abandonner, commettre une
lâcheté comme celle-là
(à ses yeux, j'en suis certaine, c'en est une),
qu'il aurait le droit, qu'il en est capable.
Il ne le fera pas,
il se construira d'autres embûches
ou il se l'interdira pour des raisons plus secrètes encore
mais il aimerait tellement l'imaginer, oser l'imaginer.
C'est un garçon qui imagine si peu, cela me fait souffrir.

Ils voudraient tous les deux que tu sois plus là, plus présent,
plus souvent présent,
qu'ils puissent te joindre, t'appeler,
se quereller avec toi et se réconcilier et perdre le respect,
ce fameux respect obligé pour les frères aînés, absents ou étranges.
Tu serais un peu responsable
et ils deviendraient à leur tour,
ils en auraient le droit et pourraient en abuser,
ils deviendraient à leur tour enfin des tricheurs à part entière.

Petit sourire ?
Juste « ces deux ou trois mots » ?

Louis : — Non.
Juste le petit sourire. J'écoutais.

La Mère : — C'est ce que je dis.
Tu as quel âge,
quel âge est-ce que tu as, aujourd'hui ?

Louis : — Moi ?
Tu demandes ?
J'ai trente-quatre ans.
La Mère : — Trente-quatre années.
Pour moi aussi, cela fait trente-quatre années. Je ne me rends pas compte :
c'est beaucoup de temps ?

Juste la fin du monde, Jean-Luc Lagarce, 1990.

ANTOINE. — Et lorsque tu es parti, lorsque tu nous as quittés, lorsque tu nous abandonnas, je ne sais plus quel mot définitif tu nous jetas à la tête,
je dus encore être le responsable,
être silencieux et admettre la fatalité, et te plaindre aussi,
m'inquiéter de toi à distance
et ne plus jamais oser dire un mot contre toi, ne plus jamais même oser penser un mot contre toi,
rester là, comme un benêt, à t'attendre. (...)

Tu es là, devant moi,
je savais que tu serais ainsi, à m'accuser sans mot,
à te mettre debout devant moi pour m'accuser sans mot,
et je te plains, et j'ai de la pitié pour toi, c'est un vieux mot,
mais j'ai de la pitié pour toi,
et de la peur aussi, et de l'inquiétude,
et malgré toute cette colère, j'espère qu'il ne t'arrive rien de mal, et je me reproche déjà (tu n'es pas encore parti)
le mal aujourd'hui que je te fais.

Tu es là,
tu m'accables, on ne peut plus dire ça,
tu m'accables,
tu nous accables,
je te vois, j'ai encore plus peur pour toi que lorsque j'étais enfant,
et je me dis que je ne peux rien reprocher à ma propre existence,
qu'elle est paisible et douce
et que je suis un mauvais imbécile qui se reproche déjà d'avoir failli se lamenter,
alors que toi,
silencieux, ô tellement silencieux,
bon, plein de bonté,
tu attends, replié sur ton infinie douleur intérieure dont je ne saurais pas même imaginer le début du début.

Je ne suis rien,
je n'ai pas le droit,
et lorsque tu nous quitteras encore, que tu me laisseras,
je serai moins encore,
juste là à me reprocher les phrases que j'ai dites,
à chercher à les retrouver avec exactitude,
moins encore,
avec juste le ressentiment,
le ressentiment contre moi-même.

Louis ?

LOUIS. — Oui ?

ANTOINE. — J'ai fini.
Je ne dirai plus rien.
Seuls les imbéciles ou ceux-là, saisis par la peur, auraient pu en rire.

LOUIS. — Je ne les ai pas entendus.

Juste la fin du monde, Jean-Luc Lagarce, 1990.

Roberto Zucco *est une pièce de théâtre composée de quinze scènes et inspirée librement de l'histoire d'un tueur en série italien, Roberto Succo. La pièce commence par la découverte de l'évasion de Roberto Zucco, par deux gardiens. L'évadé va ensuite chez sa mère, qui lui dit ne plus le supporter depuis qu'il a tué son père, et qu'elle l'a évacué de ses pensées. Il l'étrangle, et change sa tenue de prisonnier pour un treillis*[3].

ZUCCO. – N'aies pas peur de moi, maman. J'ai toujours été doux et gentil avec toi. Pourquoi aurais-tu peur de moi ? Pourquoi est-ce que tu ne me donnerais pas mon treillis ? J'en ai besoin, maman, j'en ai besoin.

LA MÈRE. – Ne sois pas gentil avec moi, Roberto. Comment veux-tu que j'oublie que tu as tué ton père, que tu l'as jeté par la fenêtre, comme on jette une cigarette ? Et maintenant, tu es gentil avec moi. Je ne veux pas oublier que tu as tué ton père, et ta douceur me ferait tout oublier, Roberto.

ZUCCO. – Oublie, maman. Donne-moi mon treillis, ma chemise kaki et mon pantalon de combat ; même sales, même froissés, donne-les-moi. Et puis je partirai, je te le jure.

LA MÈRE. – Est-ce moi, Roberto, est-ce moi qui t'ai accouché ? Est-ce de moi que tu es sorti ? Si je n'avais pas accouché de toi ici, si je ne t'avais pas vu sortir, et suivi des yeux jusqu'à ce qu'on te pose dans ton berceau ; si je n'avais pas posé, depuis le berceau, mon regard sur toi sans te lâcher, et surveillé chaque changement de ton corps au point que je n'ai pas vu les changements se faire et que je te vois là, pareil à celui qui est sorti de moi dans ce lit, je croirais que ce n'est pas mon fils que j'ai devant moi. Pourtant, je te reconnais, Roberto. Je reconnais la force de ton corps, ta taille, la couleur de tes cheveux, la couleur de tes yeux, la forme de tes mains, ces grandes mains fortes qui n'ont jamais servi qu'à caresser le cou de ta mère, qu'à serrer celui de ton père, que tu as tué. Pourquoi cet enfant, si sage pendant vingt- quatre ans, est-il devenu fou brusquement ? Comment as-tu quitté les rails, Roberto ? Qui a posé un tronc d'arbre sur ce chemin si droit pour te faire tomber dans l'abîme ? Roberto, Roberto, une voiture qui s'est écrasée au fond d'un ravin, on ne la répare pas. Un train qui a déraillé, on n'essaie pas de le remettre sur ses rails. On l'abandonne, on l'oublie. Je t'oublie, Roberto, je t'ai oublié.

ZUCCO. – Avant de m'oublier, dis-moi où est mon treillis.

LA MÈRE. – Il est là, dans le panier. Il est sale et tout froissé. (*Zucco sort le treillis.*) Et maintenant va-t'en, tu me l'as juré.

ZUCCO. – Oui, je l'ai juré.

Il s'approche, la caresse, l'embrasse, la serre ; elle gémit. Il la lâche et elle tombe, étranglée. Zucco se déshabille, enfile son treillis et sort.

Roberto Zucco, Bernard-Marie Koltes, 1988.

[3] Treillis : tenue militaire de terrain de couleur kaki.

Séquence 3 : Le roman et le récit du Moyen-Âge au 21e siècle.
Œuvre intégrale : *La Princesse de Clèves*, Mme de Lafayette, 1678.
Thème du parcours : Individu, morale et société.

Extrait 1 : « La rencontre au bal », première partie

Mme de Clèves avait ouï parler de ce prince à tout le monde, comme de ce qu'il y avait de mieux fait et de plus agréable à la cour ; et surtout madame la dauphine le lui avait dépeint d'une sorte, et lui en avait parlé tant de fois, qu'elle lui avait donné de la curiosité, et même de l'impatience de le voir.

Elle passa tout le jour des fiançailles chez elle à se parer, pour se trouver le soir au bal et au festin royal qui se faisait au Louvre. Lorsqu'elle arriva, l'on admira sa beauté et sa parure; le bal commença et, comme elle dansait avec M. de Guise, il se fit un assez grand bruit vers la porte de la salle, comme de quelqu'un qui entrait et à qui on faisait place. Mme de Clèves acheva de danser et, pendant qu'elle cherchait des yeux quelqu'un qu'elle avait dessein de prendre, le roi lui cria de prendre celui qui arrivait. Elle se tourna et vit un homme qu'elle crut d'abord ne pouvoir être que M. de Nemours, qui passait par-dessus quelques sièges pour arriver où l'on dansait. Ce prince était fait d'une sorte qu'il était difficile de n'être pas surprise de le voir quand on ne l'avait jamais vu, surtout ce soir-là, où le soin qu'il avait pris de se parer augmentait encore l'air brillant qui était dans sa personne; mais il était difficile aussi de voir Mme de Clèves pour la première fois sans avoir un grand étonnement.

M. de Nemours fut tellement surpris de sa beauté que, lorsqu'il fut proche d'elle, et qu'elle lui fit la révérence, il ne put s'empêcher de donner des marques de son admiration. Quand ils commencèrent à danser, il s'éleva dans la salle un murmure de louanges. Le roi et les reines se souvinrent qu'ils ne s'étaient jamais vus, et trouvèrent quelque chose de singulier de les voir danser ensemble sans se connaître. Ils les appelèrent quand ils eurent fini sans leur donner le loisir de parler à personne et leur demandèrent s'ils n'avaient pas bien envie de savoir qui ils étaient, et s'ils ne s'en doutaient point.

« Pour moi, madame, dit M. de Nemours, je n'ai pas d'incertitude; mais comme Mme de Clèves n'a pas les mêmes raisons pour deviner qui je suis que celles que j'ai pour la reconnaître, je voudrais bien que Votre Majesté eût la bonté de lui apprendre mon nom.

- Je crois, dit Mme la dauphine, qu'elle le sait aussi bien que vous savez le sien.

- Je vous assure, madame, reprit Mme de Clèves, qui paraissait un peu embarrassée, que je ne devine pas si bien que vous pensez.

- Vous devinez fort bien, répondit Mme la dauphine; et il y a même quelque chose d'obligeant pour M. de Nemours à ne vouloir pas avouer que vous le connaissez sans l'avoir jamais vu.

La reine les interrompit pour faire continuer le bal; M. de Nemours prit la reine dauphine. Cette princesse était d'une parfaite beauté et avait paru telle aux yeux de M. de Nemours avant qu'il allât en Flandre; mais, de tout le soir, il ne put admirer que Mme de Clèves.

La Princesse de Clèves, Mme de Lafayette, 1678.

Extrait 2 : « Le portrait dérobé », deuxième partie, Mme de Lafayette

La reine dauphine faisait faire des portraits en petit de toutes les belles personnes de la cour pour les envoyer à la reine sa mère. Le jour qu'on achevait celui de Mme de Clèves, Mme la dauphine vint passer l'après-dîner chez elle. M. de Nemours ne manqua pas de s'y trouver; il ne laissait échapper aucune occasion de voir Mme de Clèves sans laisser néanmoins paraître qu'il les cherchât. Elle était si belle, ce jour-là, qu'il en serait devenu amoureux quand il ne l'aurait pas été. Il n'osait pourtant avoir les yeux attachés sur elle pendant qu'on la peignait, et il craignait de laisser trop voir le plaisir qu'il avait à la regarder.

Mme la dauphine demanda à M. de Clèves un petit portrait qu'il avait de sa femme, pour le voir auprès de celui que l'on achevait; tout le monde dit son sentiment de l'un et de l'autre; et Mme de Clèves ordonna au peintre de raccommoder quelque chose à la coiffure de celui que l'on venait d'apporter. Le peintre, pour lui obéir, ôta le portrait de la boîte où il était, et, après y avoir travaillé, il le remit sur la table.

Il y avait longtemps que monsieur de Nemours souhaitait d'avoir le portrait de madame de Clèves. Lorsqu'il vit celui qui était à monsieur de Clèves, il ne put résister à l'envie de le dérober à un mari qu'il croyait tendrement aimé ; et il pensa que, parmi tant de personnes qui étaient dans ce même lieu, il ne serait pas soupçonné plutôt qu'un autre.

Madame la dauphine était assise sur le lit, et parlait bas à madame de Clèves, qui était debout devant elle. Madame de Clèves aperçut, par un des rideaux qui n'était qu'à demi fermé, monsieur de Nemours, le dos contre la table, qui était au pied du lit, et elle vit que, sans tourner la tête, il prenait adroitement quelque chose sur cette table. Elle n'eut pas de peine à deviner que c'était son portrait, et elle en fut si troublée, que madame la dauphine remarqua qu'elle ne l'écoutait pas, et lui demanda tout haut ce qu'elle regardait. Monsieur de Nemours se tourna à ces paroles ; il rencontra les yeux de madame de Clèves, qui étaient encore attachés sur lui, et il pensa qu'il n'était pas impossible qu'elle eût vu ce qu'il venait de faire.

Madame de Clèves n'était pas peu embarrassée. La raison voulait qu'elle demandât son portrait ; mais en le demandant publiquement, c'était apprendre à tout le monde les sentiments que ce prince avait pour elle, et en le lui demandant en particulier, c'était quasi l'engager à lui parler de sa passion. Enfin elle jugea qu'il valait mieux le lui laisser, et elle fut bien aise de lui accorder une faveur qu'elle lui pouvait faire, sans qu'il sût même qu'elle la lui faisait. Monsieur de Nemours, qui remarquait son embarras, et qui en devinait quasi la cause s'approcha d'elle, et lui dit tout bas : « Si vous avez vu ce que j'ai osé faire, ayez la bonté, Madame, de me laisser croire que vous l'ignorez, je n'ose vous en demander davantage. » Et il se retira après ces paroles, et n'attendit point sa réponse.

La Princesse de Clèves, Mme de Lafayette, 1678.

Extrait 3 : « L'aveu au Prince de Clèves », troisième partie

"– Eh bien, monsieur, lui répondit-elle en se jetant à ses genoux, je vais vous faire un aveu que l'on n'a jamais fait à son mari ; mais l'innocence de ma conduite et de mes intentions m'en donne la force. Il est vrai que j'ai des raisons de m'éloigner de la cour et que je veux éviter les périls où se trouvent quelquefois les personnes de mon âge. Je n'ai jamais donné nulle marque de faiblesse, et je ne craindrais pas d'en laisser paraître si vous me laissiez la liberté de me retirer de la cour ou si j'avais encore Mme de Chartres pour aider à me conduire. Quelque dangereux que soit le parti que je prends, je le prends avec joie pour me conserver digne d'être à vous. Je vous demande mille pardons, si j'ai des sentiments qui vous déplaisent, du moins je ne vous déplairai jamais par mes actions. Songez que pour faire ce que je fais, il faut avoir plus d'amitié et plus d'estime pour un mari que l'on en a jamais eu ; conduisez-moi, ayez pitié de moi, et aimez-moi encore, si vous pouvez."

M de Clèves était demeuré, pendant tout ce discours, la tête appuyée sur ses mains, hors de lui-même, et il n'avait pas songé à faire relever sa femme. Quand elle eut cessé de parler, qu'il jeta les yeux sur elle, qu'il la vit à ses genoux, le visage couvert de larmes et d'une beauté si admirable, il pensa mourir de douleur, et l'embrassant en la relevant :

"– Ayez pitié de moi, vous-même, madame, lui dit-il, j'en suis digne; et pardonnez si, dans les premiers moments d'une affliction aussi violente qu'est la mienne, je ne réponds pas comme je dois à un procédé comme le vôtre. Vous me paraissez plus digne d'estime et d'admiration que tout ce qu'il y a jamais eu de femme au monde ; mais aussi je me trouve le plus malheureux homme qui ait jamais été. Vous m'avez donné de la passion dès le premier moment que je vous ai vue; vos rigueurs et votre possession n'ont pu l'éteindre : elle dure encore; je n'ai pu vous donner de l'amour, et je vois que vous craignez d'en avoir pour un autre. Et qui est-il, madame, cet homme heureux qui vous donne cette crainte ? Depuis quand vous plaît-il ? Qu'a-t-il fait pour vous plaire ? Quel chemin a-t-il trouvé pour aller à votre cœur ? Je m'étais consolé en quelque sorte de ne l'avoir pas touché par la pensée qu'il était incapable de l'être. Cependant un autre fait ce que je n'ai pu faire. J'ai tout ensemble la jalousie d'un mari et celle d'un amant; mais il est impossible d'avoir celle d'un mari après un procédé comme le vôtre. Il est trop noble pour ne pas me donner une sûreté entière; il me console même comme votre amant. La confiance et la sincérité que vous avez pour moi sont d'un prix infini; vous m'estimez assez pour croire que je n'abuserai pas de cet aveu. Vous avez raison, madame, je n'en abuserai pas et je ne vous en aimerai pas moins. Vous me rendez malheureux par la plus grande marque de fidélité que jamais une femme ait donnée à son mari. Mais? Madame, achevez et apprenez-moi qui est celui que vous voulez éviter."

La Princesse de Clèves, Mme de Lafayette, 1678.

Séquence 4 : La littérature d'idées du 16e au 18e siècle.
Œuvre intégrale : La Déclaration des droits de la femme et de la citoyenne, Olympe de Gouges, 1791.
Thème du parcours : Écrire pour combattre les inégalités.

Extrait 1 : Le préambule et les articles I,II et IV.

Préambule

Les mères, les filles, les sœurs, représentantes de la nation, demandent d'être constituéesen Assemblée nationale.

Considérant que l'ignorance, l'oubli ou le mépris des droits de la femme, sont les seules causes des malheurs publics et de la corruption des gouvernements, ont résolu d'exposer dansune déclaration solennelle[4], les droits naturels inaliénables[5] et sacrés de la femme, afin que cette déclaration, constamment présente à tous les membres du corps social, leur rappelle sans cesse leurs droits et leurs devoirs, afin que les actes du pouvoir des femmes, et ceux du pouvoir des hommes, pouvant être à chaque instant comparés avec le but de toute institution politique, en soient plus respectés, afin que les réclamations des citoyennes, fondées désormais sur des principes simples et incontestables, tournent toujours au maintien de la Constitution[6], des bonnes mœurs, et au bonheur de tous.

En conséquence, le sexe supérieur, en beauté comme en courage, dans les souffrances maternelles, reconnait et déclare, en présence et sous les auspices de l'Être suprême, les Droits suivants de la Femme et de la Citoyenne.

Article premier. La femme nait libre et demeure égale à l'homme en droits. Les distinctions sociales ne peuvent être fondées que sur l'utilité commune.

Article 2. Le but de toute association politique est la conservation des droits naturels et imprescriptibles de la femme et de l'homme. Ces droits sont la liberté, la propriété, la sûreté, etsurtout la résistance à l'oppression. [...]

Article 4. La liberté et la justice consistent à rendre tout ce qui appartient à autrui ; ainsi l'exercice des droits naturels de la femme n'a de bornes[7] que la tyrannie perpétuelle que l'homme lui oppose; ces bornes doivent être réformées par les lois de la nature et de la raison. [...]

---

[4] Solennelle : officielle.
[5] Inaliénable : dont on ne peut être privé.
[6] Constitution : ensemble des lois qui déterminent le mode de gouvernement d'un État et définissent les droits des citoyens.
[7] Bornes : limites.

Extrait 2 : Le postambule.

Femme, réveille-toi ; le tocsin[8] de la raison se fait entendre dans tout l'univers ; reconnais tes droits. Le puissant empire de la nature n'est plus environné de préjugés, de fanatisme, de superstition et de mensonges. Le flambeau de la vérité a dissipé tous les nuages de la sottise et de l'usurpation[9]. L'homme esclave a multiplié ses forces, a eu besoin de recourir aux tiennes pour briser ses fers. Devenu libre, il est devenu injuste envers sa compagne. Ô femmes ! Femmes, quand cesserez-vous d'être aveugles ? Quels sont les avantages que vous recueillis dans la révolution ? Un mépris plus marqué, un dédain plus signalé. Dans les siècles de corruption vous n'avez régné que sur la faiblesse des hommes. Votre empire est détruit ; que vous reste-t-il donc ? La conviction des injustices de l'homme. La réclamation de votre patrimoine, fondée sur les sages décrets[10] de la nature ; qu'auriez-vous à redouter pour une si belle entreprise ? Le bon mot du Législateur des noces de Cana[11]? Craignez-vous que nos Législateurs français, correcteurs de cette morale, longtemps accrochée aux branches de la politique, mais qui n'est plus de saison, ne vous répètent : femmes, qu'y a-t-il de commun entre vous et nous ? Tout, auriez-vous à répondre. S'ils s'obstinent, dans leur faiblesse, à mettre cette inconséquence[12] en contradiction avec leurs principes ; opposez courageusement la force de la raison aux vaines prétentions de supériorité ; réunissez-vous sous les étendards de la philosophie ; déployez toute l'énergie de votre caractère, et vous verrez bientôt ces orgueilleux, non serviles adorateurs rampants à vos pieds, mais fiers de partager avec vous les trésors de l'Être Suprême. Quelles que soient les barrières que l'on vous oppose, il est en votre pouvoir de les affranchir ; vous n'avez qu'à le vouloir.

[8] Toscin : son de cloche destiné à donner l'alarme.

[9] Usurpation : appropriation illégitime, vol.

[10] Décrets : décisons.

[11] Les noces de Cana : référence à un récit biblique, lors d'un mariage en Galilée, Jésus (parfois appelé le législateur des chrétiens) va accomplir son premier miracle : transformer l'eau en vin. Ici, Olympe de Gouges souligne le fait que la morale chrétienne a longtemps imprégné la vie politique et sociale française.

[12] Inconséquence : manque de logique, incohérence.